



Evaluation préalable

L'évaluation préalable des candidats est réalisée via EVAL AUTO par ordinateur au bureau de l'auto-école. Il s'agit d'une évaluation d'une durée d'1 heure environ.

Les capacités évaluées sont :

1. Capacités de transfert et connaissances sensori-motrices
2. Capacités de compréhension et de traitement
3. Aspects émotionnels et affectifs
4. Facteurs de volonté
5. Capacité de perception, d'analyse et de décision
6. Capacité d'attention et de mémoire de travail

Si toutefois un candidat n'est pas à l'aise avec l'ordinateur, ou est atteint d'un handicap ne lui permettant pas une utilisation optimale de l'ordinateur, l'évaluation de départ est réalisée sur une fiche papier (fiche ENPC).

L'évaluation de départ est suivie d'un débriefing avec l'enseignante et permet d'ajuster le nombre d'heures prévisionnelles de leçons pratiques pour la rédaction du contrat de formation.